LADEPECHE.fr

5 kg d'arguments contre la réouverture de la carrière

Publié le 09/11/2014 à 09:13

Bédeilhac-et-Aynat (09)

Les Gardiens du Calamès réunis, hier matin, devant la mairie de Bédeilhac pour déposer leur contribution à l'enquête publique, un argumentaire de plus d'un millier de pages... et pesant 5 kg ! /Photo DDM, Florent Raoul

Les gardiens du Calamès poursuivent leur combat contre la réouverture de la carrière de Bédeilhac. Hier, ils ont déposé un argumentaire de plus d'un millier de pages auprès du commissaire-enquêteur.

Le soleil darde et peine à chauffer l'atmosphère. à l'appel des Gardiens du Calamès, plusieurs dizaines se retrouvent devant la mairie de Bédeilhac. Une affluence totalement inhabituelle pour cette mairie de montagne mais qui aurait tendance à se renouveler ces dernières semaines au rythme des permanences du commissaire-enquêteur. L'association des Gardiens du Calamès mais aussi le Chabot et le comité écologique ariégeois multiplient les initiatives pour dénoncer le projet de réouverture de la carrière de Bédeilhac par la société Denjean Ariège Granulats.

Enquête publique

«Nous jouons le jeu de l'enquête public pour éviter d'avoir une situation comme à Sivens» explique l'un des porte-parole des Gardiens du Calamès. «Si nous pouvons le faire, c'est que nous avons eu les éléments du dossier en temps et en heure» poursuit-il.

Toujours aussi déterminés, les Gardiens du Calamès ont travaillé d'arrache-pied pour rédiger un mémoire qui compte plusieurs volumes avec les annexes. «L'ensemble pèse 5 kg !» affirme l'une des bénévoles particulièrement en pointe.

Les opposants au projet de réouverture de la carrière détaillent par le menu leurs arguments dans vingt chapitres abondamment documentés. Tout y passe... L'étude réalisée par le cabinet Ectare pour le compte de Denjean Granulats a été inspectée de près. «Nous avons relevé des anomalies. Par exemple, sur l'impact paysager, l'emprise a été minimisée d'environ 20 %» plaide une bénévole photo à l'appui.

Pétition de 7930 signatures

Le mémoire comprend également une pétition portant la mention de 7 930 signatures recueillies sur papier ou par internet. «On constate un début de prise de conscience chez les élus de neuf communes concernés. Deux, parmi les plus grandes, Tarascon et Saurat ont pris des délibérations défavorables au projet de réouverture» précise un porte-parole des Gardiens.

Au-delà, les opposants déclinent d'autres arguments comme la sécurité avec une forte augmentation des camions sur la route, les nuisances sonores et sur les maisons à cause des tirs de mines mais aussi l'impact.

«Denjean annonce la création de 5 emplois sur la carrière (vraisemblablement 3 qui seront des emplois déplacés. En face, il y a 113 emplois liés au tourisme et à l'activité économique local qui pourraient être impactés» précise encore un Gardien du Calamès qui campe plus que jamais sur sa position : «Montagne à vivre, pas à vendre.»

Un tir de mine demandé

Dans leur argumentaire remis, hier en mairie de Bédeilhac, les Gardiens du Calamès présentent plusieurs demandes au commissaire-enquêteur.

Les opposants au projet de réouverture de la carrière demandent au commissaire-enquêteur la réalisation «en conditions réelle in situ, un véritable tir de mine, afin de vérifier la propagation du bruit, de vibrations qu'il va induire, ainsi que du signal précédant le tir.» Les riverains craignent les conséquences de ces cinq tirs de mine trimestriels annoncés dans le dossier Denjean. Les Gardiens ont fait leurs calculs : «cela fait 20 tirs par an, soit 460 tirs sur 23 ans d'exploitation.» Au-delà, l'association espère une prolongation de la durée de l'enquête publique qui a déjà reçu près d'une centaine de contributions. Enfin, les Gardiens du Calamès remettront leur argumentaire le 21 novembre au préfet au terme d'une manifestation dans les rues de Foix.

Ar.P.